



ORDRE DU JOUR

Conseil d'établissement (séance ordinaire)
École Laurier
LE MARDI 30 SEPTEMBRE 2026 à 19h via TEAMS

1. Mot de bienvenue
 - 1.1. De la direction (1 minute)
 - 1.2. Président sortant (1 minute)
2. Ouverture de la séance/ vérification du quorum (1 minute)
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (1 minute)
4. Déclaration de conflit d'intérêt (1 minute)
5. Approbation du procès-verbal de la dernière séance du 9 juin 2026 (dépôt) (2 minutes)
6. Parole au public (sujet et question) (5 minutes)
7. Présentation des membres du conseil d'établissement (10 minutes)
8. Élections (15 minutes) :
 - 8.1. Président.e
 - 8.2. Vice-président.e
 - 8.3. Secrétaire
 - 8.4. Gardien.ne du temps
9. Mot du membre de la Communauté (5 minutes)
10. Formation obligatoire destinée aux membres du conseil d'établissement (2 minutes)
<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/administration-encadrements/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire>
- Sujets nécessitant une décision (10 minutes)
 - 10.1. Mise à jour et adoption de la Régie interne du CÉ 2026-2027
 - 10.2. Calendrier des réunions du CÉ
 - 10.3. Mandat de surveillance de budget à un membre parent
11. Points d'information/rapports (10 minutes)
 - 11.1. Direction
Application HopHop
 - 11.2. Personnel enseignant
 - 11.3. OPP
 - 11.4. Service de garde
12. Sujets divers
13. Levée de la séance

Chantal Payette

Chantal Payette
Directrice